

JOURNÉES DU RÉSEAU INPACT NA 2025

**Interconnaissance
&**

Co-construction

Pour tous les membres
(bénévoles et salarié.es)

OBJECTIFS

- Se connaître & créer du lien
- Échanger & partager
- Mutualiser & se renforcer
- Construire notre gouvernance

**20 ET 21 FÉVRIER
CAPTIEUX (33)**



PROGRAMME

Jeudi 20 février

10h00 / Accueil

10h30-12h30 / Temps d'interconnaissance

- Le Réseau InPACT NA, c'est quoi ? C'est qui ?
- Présentation des dynamiques départementales
- Présentation d'Alterfixe

Déjeuner à "La terrasse de la ferme"

14h00-18h00 / s'organiser pour (re)mobiliser

- Comment mobiliser des bénévoles ?
- Échanges de bonnes pratiques



Journée animée par Claire Rozier, de La Courroie

Apéro partagé blind test
Dîner à "La terrasse de la ferme"

Vendredi 21 février

8h00 / petit déjeuner

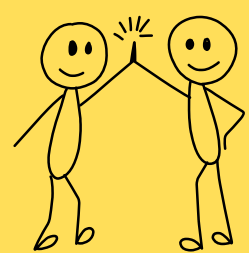
9h00-12h00 : Allier projet stratégique et gouvernance

- Présentation du projet stratégique de la tête de réseau
- Présentation de notre gouvernance actuelle
- Discussion sur les motivations et les freins à l'engagement

Déjeuner à "La terrasse de la ferme"

13h30-16h30 : Les moyens d'une gouvernance réussie

- Quelle gouvernance pour InPACT demain ?
- Mettre en place les outils et les processus nécessaires pour une gouvernance efficace



Journée animée par Jérôme Michelet et Yann Costeseque

16H30 FIN



EN PRATIQUE

La ferme des filles

C'est une ferme dynamique, en agriculture biologique, sur un magnifique site traditionnel. Tous leurs produits sont cultivés sur une surface de moins d'un hectare. Les 4 agricultrices s'inspirent des principes de la permaculture et du maraîchage sur sols vivants.



**Hébergement sur place possible
dans la limite des places disponibles**

A la croisée des Landes, de la
Gironde et du Lot et Garonne

Bordeaux : 1h

Pau : 1h30

Angoulême : 2h00

Périgueux : 2h00

Limoges et Poitiers : 3h30



Inscription obligatoire

reseau@inpactna.org / 06.37.62.29.36

www.inpactna.org

Formulaire d'inscription ICI

Date limite d'inscription : 13 février inclus



Avec le soutien financier de :

